

# FICHE TOURISME



**CLIMAT PRATIC**  
L'outil de votre politique climat énergie

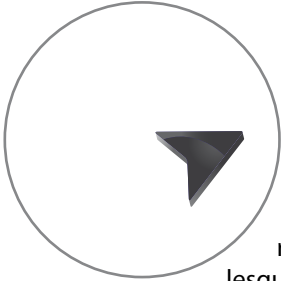


# SOMMAIRE

- **DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE TOURISTIQUE DURABLE**  
Ligne 1 tableur / page 4
- **ADOPTER UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ DURABLE EN LIEN AVEC LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES**  
Ligne 2 tableur / page 8
- **ADOPTER UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE L'HÉBERGEMENT ET DE LA RESTAURATION DURABLES**  
Ligne 3 tableur / page 12
- **IMPLIQUER LES AUTRES PRESTATAIRES DE TOURISME (TOURISME D'AFFAIRES, SPORT, LOISIRS, ÉVÉNEMENTIEL ETC.)**  
Ligne 4 tableur / page 14
- **DÉVELOPPER UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION EN INTERNE ET EN EXTERNE**  
Ligne 5 tableur / page 16



# INTRODUCTION



Le tourisme – et notamment le tourisme de masse – entraîne de nombreux impacts socioculturels et environnementaux qui peuvent remettre en cause les ressources sur lesquelles il repose. En matière d'impacts environnementaux, on peut par exemple citer :

- > une forte consommation de ressources naturelles (eau, énergie...)
- > des émissions de GES (liées au transport vers et sur les sites touristiques, à l'énergie consommée dans les bâtiments et infrastructures de tourisme etc.)
- > des pollutions multiples (eau, déchets, bruit, pollution visuelle)
- > des impacts physiques (destruction, urbanisation)...

Le tourisme soutenable, qu'on appelle également responsable ou durable, consiste à veiller aux équilibres socio-culturels et écologiques tout en favorisant le développement économique des destinations et entreprises touristiques. Tous les prestataires de tourisme sont concernés par cette problématique : hôtellerie et restauration, camping, entreprises de sports de plein air, stations de ski, compagnies de location de voiture etc. dont l'impact sur le territoire nécessite de maîtriser au mieux leur activité. Les trois piliers du développement durable peuvent se décliner de la façon suivante pour le tourisme :

- > Préserver les ressources naturelles et veiller à réduire les impacts de l'activité touristique sur l'environnement.
- > Respecter l'identité du territoire.
- > Assurer une activité économique viable sur le long terme, qui offre à toutes les parties prenantes des avantages économiques bien redistribués au sein de la population locale, notamment par des emplois stables et non délocalisables.

Pourquoi engager une démarche de tourisme durable sur votre territoire ?

- > Pour conforter le développement touristique du territoire en valorisant et préservant la richesse du patrimoine naturel et culturel, la qualité de vie et la beauté des paysages.
- > Pour mobiliser les acteurs économiques et les professionnels qui participent généralement peu aux démarches d'agendas 21 locaux.
- > Pour travailler de manière collaborative avec les professionnels pour une meilleure adaptabilité aux besoins du terrain.
- > Pour enrichir l'action de l'Agenda 21 du développement du tourisme local, grâce à une relecture au regard du développement durable.
- > Pour faire connaître aux visiteurs l'engagement de développement durable du territoire...



## OUTILS ET RÉFÉRENCES

Le site Internet de la démarche EVEIL – Tourisme responsable et solidaire, développé par l'association Citoyens du monde :  
<http://www.eveil-tourisme-responsable.org>

# DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE TOURISTIQUE DURABLE

Développez une stratégie touristique durable qui prenne en compte de manière intégrée à la fois les impacts du tourisme en matière d'émissions de GES, mais également les impacts sur les ressources naturelles (eau, etc.) et les écosystèmes, ainsi que l'accès pour tous aux activités touristiques. On entend par « tous » :

- > les populations les moins aisées,
- > les personnes à mobilité réduite (aménagement des lieux d'hébergement, de restauration, de loisirs, de culture etc.).

L'aménagement des lieux d'hébergement, de restauration etc. pour permettre leur accès aux personnes à mobilité réduite constitue par ailleurs une très bonne opportunité pour effectuer dans le même temps des travaux d'amélioration thermique et énergétique du bâtiment et des installations.



## OUTILS ET RÉFÉRENCES

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) vous conseillent sur vos projets d'accessibilité et d'amélioration thermique et énergétique des bâtiments et structures touristiques. N'hésitez pas à faire appel à votre CAUE !

EVEIL-Tourisme est une démarche de progrès créée par l'association Citoyens de la Terre, qui regroupe en Provence des professionnels du tourisme et des loisirs évoluant vers des pratiques responsables et solidaires dans leurs activités : [www.eveil-tourisme-responsable.org](http://www.eveil-tourisme-responsable.org)

AREMDT est une démarche collective d'acteurs du pourtour Méditerranéen qui coopèrent pour le développement et la promotion d'un tourisme responsable et solidaire en Méditerranée : [www.arendt.org](http://www.arendt.org)

Adaptation au changement climatique et développement durable du tourisme. Etude exploratoire en vue d'un programme de recherche. Rapport final, Ghislain Dubois et Jean Paul Ceron, TEC, Marseille, Mai 2006 : <http://www.tourismeetcarbone.fr/documents/TC-Adaptation.au.chgt.climatique.et.tourisme.durable.2006.pdf>

Sur le site Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, le compte-rendu d'une conférence sur changement climatique et tourisme : [http://www.veilleinfotourisme.fr/1202128336639/0/fiche\\_\\_\\_article/&RF=1236352721077](http://www.veilleinfotourisme.fr/1202128336639/0/fiche___article/&RF=1236352721077)

### Démarrer

D

**Identifiez les pratiques de tourisme durable dans l'offre existante**

### Explication de l'action

Identifiez les acteurs du tourisme déjà engagés dans des initiatives du tourisme durable sur votre territoire et recensez ces bonnes pratiques.

### Éléments de méthode

Renseignez-vous auprès de l'Office du Tourisme et de réseaux spécialisés dans le tourisme durable :

[www.mountain-riders.org/](http://www.mountain-riders.org/)

[www.surfrider.eu/](http://www.surfrider.eu/)

PNR et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux : [www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)

Parcs Nationaux : [www.parcsnationaux.fr](http://www.parcsnationaux.fr)

Association des Maires des Stations de Montagne : <http://www.anmsm.fr/>

Cités Unies France et leur Plateforme Coopération et Tourisme responsable : <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?rubrique31>  
Nations Unies (OMT) : <http://www.unwto.org/sdt/>



### EXEMPLES

L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM) et l'ADEME ont signé un partenariat qui s'articule autour de 3 axes :

- > la maîtrise de l'énergie et la lutte contre le changement climatique, avec la réalisation d'un Bilan Carbone® dans 10 stations de montagne ;
- > l'aménagement et l'urbanisme ;
- > l'éco-responsabilité et la consommation durable.

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?ci%2d=96&m=3&id=47838&ref=19684&p1=B>

Coopération décentralisée entre Villeneuve-sur-Lot et Pondichéry : <http://www2.ademe.fr/servlet/doc?&id=34033&ref=16810>



### OUTILS ET RÉFÉRENCES

Administrations éco-responsables : <http://www.ecoresponsabilite.environnement.gouv.fr/>



### INDICATEURS

Bonnes pratiques recensées.

## Consolider

C

### Identifiez les acteurs clés sur le territoire et les axes de progression

#### Explication de l'action

Identifiez les acteurs clés du tourisme sur le territoire, ainsi que les principaux axes de progression en matière de tourisme durable.

#### Éléments de méthode

Les acteurs clés du tourisme dépendent bien entendu du territoire, de ses spécificités (montagne, mer, ville etc.) et des organismes locaux. Ci-dessous, une liste non exhaustive :

- lieux d'hébergement : hôtels, campings, gîtes, refuges, chambres d'hôtes ;
- restaurants ;
- office de tourisme ;
- chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre des Métiers et de l'Artisanat, mais aussi Chambre d'Agriculture pour le tourisme agri-rural) ;

- tour-opérateurs ;
- associations de sport, loisirs et culture ;
- associations de protection de l'environnement en lien avec les activités touristiques (Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement...);
- gérants de lieux de sport, de loisirs, de culture ;
- collectivités et territoires de projet alentours ;
- transporteurs : SNCF, bus etc. ;
- ...

■ Montagne : CIPRA (Commission Internationale pour la Protection des Alpes), Mountain Wilderness, Mountain Riders, Parcs Nationaux, FFME, FFCAM...

■ Littoral : Conservatoire du Littoral, Surfriider Foundation...



### EXEMPLES

La communauté de communes du Pays des Ecrins (05) réalise dans le cadre de son SCoT un diagnostic environnemental des stations de ski (Pelvoux, Vallouise et Puy-Saint-Vincent). L'objectif principal est d'appliquer la Convention Alpine, notamment le protocole tourisme. Il s'agit également de sensibiliser élus et aménageurs et de valoriser l'image des stations s'engageant dans des démarches volontaires. S'appuyant entre autres sur un manuel d'audit de la fondation Pronatura - Proski (Liechtenstein), le diagnostic permettra d'établir une connaissance précise des activités et impacts des stations et d'élaborer une vision concertée des politiques et actions à mener pour mettre en cohérence les activités socio-économiques avec le respect de l'environnement :

<http://www.cipra.org/fr/alpmedia/bonne-pratique/417>



### OUTILS ET RÉFÉRENCES

En 2009, le Comité 21 a décidé de croiser et de renforcer deux de ses domaines historiques d'expertise : le tourisme durable et l'accompagnement aux Agendas 21 locaux. Il a co-fondé avec l'ANMSCCT (Association Nationale des Maires des Stations Classées et Communes Touristiques) un réseau spécifique sur les Agenda 21 des communes touristiques :

<http://www.comite21.org/>  
[www.communes-touristiques.net](http://www.communes-touristiques.net)



### INDICATEURS

Acteurs clés recensés.

## Engagez avec l'ensemble des acteurs locaux une réflexion concernant les activités touristiques vulnérables aux effets du changement climatique et une adaptation des activités à ces effets

### Explication de l'action

Le secteur du tourisme présente une importante vulnérabilité aux impacts des changements climatiques – notamment en ce qui concerne le tourisme de « nature » et dans les zones particulièrement sensibles (montagne, littoral etc.).

### Éléments de méthode

Associez à votre réflexion des experts thématiques en fonction des spécificités du territoire : ONF, CIPRA (Commission Internationale pour la Protection des Alpes), conservatoire du littoral, organismes de recherche, associations de protection de l'environnement...

On peut par exemple proposer les pistes suivantes, en matière d'adaptation aux impacts des changements climatiques :

- Encourager la diversification des activités touristiques et ne plus se baser sur un seul type d'activité, s'il a été identifié comme vulnérable aux effets du changement climatique. Ceci permettra en outre au secteur de limiter sa dépendance à cette seule activité.
- En cas d'offre mono-saisonnière, développer des activités sur d'autres saisons, ce qui permettra de générer des revenus sur l'ensemble de l'année et de diminuer les risques de « mauvaise saison » liés aux aléas climatiques.

- Supprimer ou inciter à la suppression de certaines pratiques ou activités constituant une « mal-adaptation », c'est-à-dire un changement opéré dans les systèmes naturels ou humains faisant face au changement climatique et qui conduit de manière non intentionnelle à augmenter la vulnérabilité au lieu de la réduire. Une situation de mal-adaptation correspond à l'une des situations suivantes :

- > utilisation inefficace de ressources comparée à d'autres options d'utilisation (ex : recours massif à la climatisation au lieu de l'investissement dans l'isolation) ;
- > transfert incontrôlé de vulnérabilité : d'un système à un autre, mais également d'une période à une autre ;
- > réduction de la marge d'adaptation future (mesures qui limitent la flexibilité éventuelle. Ex : plantation d'essences d'arbres à rotation longue) ;
- > erreur de calibrage : sous-adaptation ou adaptation sous-optimale.

Exemple : l'utilisation de canons à neige pour pallier la réduction de la couverture neigeuse, qui génèrent une consommation d'énergie et d'eau extrêmement importante, alors même que le changement climatique est lié en majeure partie à la consommation d'énergie fossile et qu'il a pour impact présent et/ou à venir, dans de nombreuses régions françaises, une baisse des ressources en eau.

Prendre la mesure du risque de mal-adaptation, c'est notamment privilégier le choix de stratégies « sans regret », qui permettent de réduire la vulnérabilité au changement climatique et qui gardent des avantages quelles que soient les évolutions climatiques.



### EXEMPLES

Le PNR de Chartreuse a mis en place un réseau de plus de 1 000 km de sentiers balisés destinés à la randonnée afin de diversifier ses activités, à l'origine fortement axées sur les sports d'hiver.

## Définissez une offre de tourisme soutenable

### Explication de l'action

Développez une offre de tourisme durable fondée sur la mise en valeur et la protection du patrimoine naturel et culturel et faiblement génératrice de GES.

### Éléments de méthode

Adhérez aux principes de la Charte de l'Organisation Mondiale du Tourisme et, si cela est adapté, à la Charte européenne du tourisme durable (qui concerne uniquement le tourisme de nature). <http://www.european-charter.org/become-a-charter-area>

Intégrez des critères d'éco-conditionnalité dans les aides aux acteurs du tourisme.



### EXEMPLES

Les professionnels du tourisme s'engagent pour préserver la Baie de Somme : <http://www.baiedesomme-zero carbone.org/>



# ADOPTER UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ DURABLE EN LIEN AVEC LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES

Le tourisme génère d'importants flux de personnes vers et depuis les territoires touristiques, mais aussi à l'intérieur de ces territoires. Les émissions de GES liées au transport sont donc particulièrement importantes. En France, les déplacements en forte croissance ces dernières années sont les déplacements de longue distance (plus de 80 km du domicile), liés en grande majorité au tourisme et aux loisirs.



## OUTILS ET RÉFÉRENCES

<http://changerdapproche.org/> est le portail de l'écotourisme et de l'écomobilité, développé par les associations Camp to Camp et Moutain Wilderness. Il permet de trouver les accès en transport en commun jusqu'aux sites d'activités de montagne et comporte plus de 7000 itinéraires accessibles en mobilité douce depuis près de 800 accès.

### Démarrer

D

**Identifiez et remettez en état / développez des circuits de randonnée pédestres et cyclables sur le territoire**

#### Explication de l'action

Engagez votre stratégie de mobilité durable en lien avec les activités touristiques par une offre touristique de mobilité douce (randonnée, vélo, cheval etc.).

#### Éléments de méthode

Travaillez en partenariat avec les acteurs du tourisme et associations de sports de nature et de protection de l'environnement. De nombreux CPIE (Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement) travaillent en partenariat avec les collectivités pour remettre en état et entretenir les sentiers de randonnée du territoire.



## EXEMPLES

Afin de positionner le territoire en tant que destination touristique et suite à la mise en place du Schéma d'Organisation Territoriale de l'Economie Touristique, le Pays d'Autun a identifié et remis en état 32 circuits de randonnée. Un guide téléchargeable sur le site du Pays a été créé : <http://www.paysdautan.fr/uploaded/files/pack%20balade%20de%20l%27autan%2023.pdf>

Dans le cadre d'un vaste programme de développement des séjours touristiques en vélo, le PNR du Lubéron a élaboré plusieurs fiches itinéraires vélo téléchargeables sur Internet : <http://www.velo-loisirluberon.com/Cartes-et-itinerares/Toutes-nos-cartes>



## INDICATEURS

Nombre de circuits de randonnée pédestre / cyclable / équestre etc. créés ou remis en état.

### Consolider

C

**Promouvez les modes actifs et les transports en commun sur tous les supports de communication, notamment ceux présentant les modes d'accès au territoire**

#### Explication de l'action

L'accès aux sites touristiques et de loisirs est souvent pensé essentiellement pour la voiture, voire nécessite un recours à la voiture. Pourtant, l'utilisation des transports en commun, moyennant quelques préparatifs supplémentaires, est de plus en plus aisée et offre de nombreux avantages. Communiquez sur les modes actifs, partagés et collectifs pour accéder au territoire et s'y déplacer.



## Éléments de méthode

Sur votre site Internet, les plaquettes de présentation du territoire, vous pouvez :

- ajouter un lien vers un ou plusieurs sites de covoiturage,
- indiquer dans une rubrique « Accès » les modes d'accès en transports collectifs, les temps de trajet en vélo / à pied depuis la gare etc.



### EXEMPLES

Certains hôtels proposent dans leur prestation des locations de vélo ou offrent des tickets de bus.

## Décoller

### B

## Interdisez l'accès aux véhicules motorisés sur une / des parties particulièrement sensible(s) et fréquentée(s) du territoire

### Explication de l'action

Outre les impacts en terme de consommation d'énergie des carburants et d'émissions de GES associées, la forte fréquentation de véhicules sur les sites touristiques sensibles engendre de nombreux problèmes : pollution locale et sonore qui endommage les éco-systèmes, danger pour les animaux à traverser les espaces motorisés, etc.

### Éléments de méthode

L'interdiction d'accès aux véhicules motorisés peut se faire pendant une partie de l'année (période la plus fréquentée). Afin de continuer à assurer une fréquentation du site tout en limitant les impacts liés aux véhicules personnels, vous pouvez mettre en place une navette en partenariat avec d'autres collectivités.

Vous pouvez procéder à une exception pour les personnes résidant et/ou travaillant dans la zone concernée.

Vous pouvez également choisir de maîtriser les activités motorisées utilisées à des fins de loisirs (4x4, bateau à moteur, scooter des neiges etc.) et déterminer si besoin les espaces naturels ne pouvant être ouverts au public en raison de leur fragilité.



### OUTILS ET RÉFÉRENCES

Dans le cadre du développement d'une opération Grand Site associant la Vallée de la Clarée et la Vallée Étroite (05), les collectivités locales ont mis en place une réglementation de la circulation en haute Vallée de la Clarée. Ainsi, pour les véhicules à moteur, pendant la période estivale, la route est fermée dans le sens montant entre 9h et 18h. Pour se rendre en haute Vallée de la Clarée, une navette (2 € / trajet) est mise en place de 8h à 19h. Le financement du coût de la navette est partagé entre le Conseil général des Hautes-Alpes, la Communauté de communes du Briançonnais, la commune de Névache et les utilisateurs : <http://www.claree.fr/valleedelaclaree.html>



### INDICATEURS

teq CO<sub>2</sub> évitées grâce à l'interdiction d'accès aux véhicules motorisés / à la mise en place d'une navette.

## Devenir exemplaire

### A

## Mettez en place une offre globale de mobilité durable en lien avec le tourisme

### Explication de l'action

Développez les modes actifs, collectifs et partagés en lien avec l'offre de tourisme du territoire.

### Éléments de méthode

#### Transports collectifs :

Développez des partenariats avec les Autorités Organisatrices des Transports (AOT) afin de mettre en place une offre de transports en commun gratuite ou à prix modéré pour se rendre sur les lieux touristiques et s'y déplacer.

Vous pouvez également travailler au développement d'un partenariat avec la SNCF ou les autres prestataires de transport ferré pour mettre en place des tarifs réduits pour les trajets en train vers et depuis les sites touristiques.

#### Modes actifs :

Développez un schéma directeur des modes actifs / participez au développement d'un schéma cyclable départemental. (Cf. Fiche « Mobilité », Actions 5.B et 5.A)



Le schéma cyclable départemental est la démarche permettant de concevoir et mettre en œuvre une politique cyclable cohérente à l'échelle d'un département. L'enjeu est de développer et sécuriser les différentes pratiques du vélo et de définir un réseau cyclable structurant continu et sûr, connecté aux principaux axes des communes et agglomérations et aux territoires limitrophes. En lien avec un schéma départemental du tourisme, il peut connecter des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature.

Un itinéraire cyclable de type véloroute / voie verte est plus qu'une simple infrastructure de déplacement : ce peut être un outil de valorisation d'un territoire sous réserve d'une démarche volontariste visant à « mettre en marché » cette offre de parcours et dont les objectifs sont de :

- Identifier à qui vont s'adresser ces parcours (cyclistes locaux, régionaux, nationaux...) et quels en seront les usages : loisirs, tourisme, utilitaire, sportif...
- Estimer quel en sera l'impact socio-économique et le rapporter aux coûts d'aménagement,
- Mobiliser les acteurs concernés par la valorisation touristique, les coordonner et établir des partenariats (public – public, public – privé),
- Définir une stratégie en fonction des atouts du territoire, de la zone de chalandise des clientèles, de la concurrence à proximité...
- Réaliser des « produits » combinant l'approche technique (accès, stationnement, aires d'arrêt, jalonnement...) et touristique (présence de services d'hébergement, de restauration, de location de vélos, de possibilité d'intermodalité...),
- Concevoir et mettre en œuvre une communication et une promotion adaptées : dépliant, guide, site Internet, participation à des salons, événementiel...

Le processus de valorisation touristique d'aménagements cyclables repose sur plusieurs étapes :

1. Une analyse du marché avec une analyse stratégique du territoire, une approche « clientèle » qualitative et quantitative (pratiques, besoins, segmentation et ciblage) et un positionnement du produit vélo (couple produit-marché, typologie des sites).
2. L'élaboration du produit en fonction du patrimoine touristique, du type d'infra-

structures (itinéraires sécurisés et continus) et des aménagements annexes (balisage, accessibilité, aires d'arrêt, services).

3. La mise sur le marché du produit vélo : modalités de « distribution », communication (principes et concepts), promotion (salons, relations presse, événementiel), commercialisation (marketing, communication d'identité – logo type, charte graphique, plaquette,...).
4. Gestion du projet et coordination institutionnelle : définition dès le départ d'une méthode de gestion du projet et respect des grandes étapes de mise en œuvre ; clarification des rôles respectifs du maître d'ouvrage et de ses partenaires en fonction des niveaux d'intervention et des clientèles cibles.
5. Démarche qualité : proposer des outils et méthodes à mettre en place pour être en permanence à l'écoute des clients et améliorer le produit (réclamations clients, enquêtes satisfaction, comptages, audit visible, bilan de fin de saison avec les opérateurs) et mettre en œuvre des actions correctives.

Vous pouvez également développer des partenariats avec les gestionnaires des sites touristiques afin de combiner une offre à prix modéré de transports collectifs ou de location de vélo et de visite de sites touristiques.



## EXEMPLES

### Modèles collectifs et partagés :

Le Conseil général des Alpes Maritimes et l'association Mountain Wilderness ont lancé durant l'été 2010 une ligne « randobus » expérimentale, desservant 3 sites très fréquentés du département. Le Conseil général a fait le choix de proposer des tarifs attractifs (5 € aller-retour navette comprise) et un service quotidien durant la période estivale : <http://mountainwilderness.fr/component/content/article/59-actions/2676-un-bus-special-rando-dans-les-alpes-maritimes.html>

Le village des Gets (74), qui comprend une station de ski, a développé un programme de mobilité durable, avec notamment :

> un service de transport baptisé « Balad'Aulps Bus » à 1€ le trajet qui circule tous les jours dans la vallée et dessert les principaux pôles touristiques. Durant la saison d'hiver 2006/2007, plus de 20 000 personnes ont utilisé ce service.

> un programme d'incitation au co-voiturage, le « 3+1 = 3 ». Cette opération, mise en place par les opérateurs des remontées mécaniques, consiste à accorder 25 % de réduction sur le forfait journée ou demi-journée, les mercredis et dimanches de la saison, aux personnes arrivant aux Gets à 4 personnes minimum dans une voiture.  
<http://www.lesgets.com/fr/eco-tourisme/index.html>

En 2003, le Conseil régional Nord-Pas de Calais, en partenariat avec la SNCF et le PNR Cap et Marais d'Opale, a lancé le dispositif TER Mer - TER Vert. Cette opération consiste à proposer l'aller-retour en train pour 1 € vers la Côte d'Opale et l'Avesnois pendant plusieurs week-end de la période estivale. La Région développe par ailleurs d'autres actions (trains supplémentaires pendant cette période, navettes entre les gares et lieux de loisirs, tarifs préférentiels pour les sites culturels et de loisirs sur présentation du billet de train...). Près de 90 000 personnes profitent chaque année de ces opérations.

<http://www.secteurpublic.fr/public/article/l-operation-ter-mer-ter-vert-de-la-region-nord-pas-de-calais-a-8-ans.html?id=36880&rub=8283&C1=116&C6=&C5>

#### Modes actifs :

La région Bourgogne a mis en place un réseau de véloroutes et de voies vertes proposant cinq itinéraires majeurs. <http://www.le-tour-de-bourgogne-a-velo.com/index.php?lg=fr>

Le PNR du Lubéron a développé une offre de services et un réseau de professionnels pour le développement des séjours touristiques en vélo : création d'itinéraires vélos, location de vélos à prix identiques par les loueurs et certains lieux d'hébergement, engagement des hébergements ne louant pas de vélos à procurer un vélo pour le lendemain ou d'indiquer le loueur le plus proche, assistance dépannage vélo, service de transport de bagages, vélos et personnes, offre de restauration rapide dans les restaurants du réseau, garage vélo sécurisé et garage voiture pour plusieurs jours dans les lieux d'hébergement...

<http://www.veloloisirluberon.com>



#### INDICATEURS

% de visiteurs du territoire venant et repartant en transport collectif, co-voiturage et modes actifs et évolution dans le temps.

teq CO<sub>2</sub> ainsi économisées.

taux de fréquentation des transports collectifs.

# ADOPTER UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE L'HÉBERGEMENT ET DE LA RESTAURATION DURABLES

Le secteur de l'hébergement et de la restauration sont de gros consommateurs d'énergie. Travaillez avec eux afin de les inciter à s'engager dans une démarche de réduction de leur consommation d'énergie et de leurs émissions de GES.



## OUTILS ET RÉFÉRENCES

Guide « Mon hôtel et l'environnement », Conseil Régional d'Aquitaine, DR ADEME Aquitaine et UMIHRA : <http://www.ecotourisme.info/guide-pratique-mon-hotel-et-lenvironnement.html>

### Démarrer

D

**Identifiez les bonnes pratiques en matière d'hébergement et de restauration sur le territoire et les professionnels volontaires**

#### Explication de l'action

Identifiez sur votre territoire les professionnels de l'hébergement et de la restauration déjà engagés dans des initiatives exemplaires et/ou volontaires pour entrer dans une telle démarche.

#### Éléments de méthode

Appuyez-vous sur les représentants du secteur (Office du Tourisme, CCI etc.).

Prenez également en compte les bonnes pratiques en termes d'accès des personnes à mobilité réduite : l'UMIH propose à ses adhérents la réalisation de diagnostics d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Ces diagnostics débouchent souvent sur des travaux d'accessibilité, qui présentent une bonne occasion pour engager en même temps des travaux d'amélioration thermique.



#### INDICATEURS

Nombre de professionnels / bonne pratiques recensées

### Consolider

C

**Sensibilisez et fédérez les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration autour d'un projet d'éco-labellisation**

#### Explication de l'action

Une fois les bonnes pratiques et professionnels motivés identifiés, engagez une démarche de sensibilisation. Un bon moyen de mobiliser ces acteurs sera de les fédérer autour d'un projet d'éco-labellisation.

#### Éléments de méthode

Organisez des sessions de sensibilisation des professionnels volontaires sur le tourisme durable et ses applications dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration.

Présentez à cette occasion les principaux éco-labels existants. Identifiez avec eux la démarche qui conviendrait le mieux au territoire, son identité et sa stratégie touristique. Proposez un appui technique et administratif aux professionnels souhaitant s'engager dans une démarche d'éco-labellisation.



#### EXEMPLES

Le Pays d'Aubagne et de l'Etoile travaille depuis plusieurs années avec l'association Citoyens du Monde sur la thématique du tourisme durable. Dans le cadre de son Agenda 21, plusieurs professionnels du

tourisme et en particulier de l'hôtellerie et de la restauration, sont entrés dans la démarche EVEIL de tourisme responsable et solidaire. <http://www.eveil-tourisme-responsable.org/acteurs-tourisme-responsable.php?idadh=14>



### OUTILS ET RÉFÉRENCES

Les principaux éco-labels européens sont les suivants :

> pour les services d'hébergement touristique : <http://www.ecolabels.fr/fr/recherche-avancee/categorie-de-produits-ou-services-certifies/services-services-d-hebergement-touristique>

> pour les campings : <http://www.ecolabels.fr/fr/recherche-avancee/categorie-de-produits-ou-services-certifies/services-services-de-camping>



### INDICATEURS

Nombre de professionnels de l'hôtellerie et de la restauration éco-labellisés  
teq CO<sub>2</sub> évitées

## Décoller

### B

## Soutenez une opération collective d'éco-labellisation de professionnels de la restauration ou de l'hébergement

### Explication de l'action

Afin de faciliter le passage à l'acte, soutenez une opération collective d'éco-labellisation.

### Éléments de méthode

Proposez, en vous appuyant sur l'Office de Tourisme et les organisations professionnelles du secteur, un accompagnement technique et administratif pour les hébergements et restauration souhaitant s'engager dans cette opération collective d'éco-labellisation.

Communiquez sur ces hébergements et restaurants éco-labellisés :

- Présentez-les sur vos supports de communication : site Internet, plaquette de présentation, etc.
- Proposez à l'Office de Tourisme de communiquer sur ces hébergements et restaurants.
- Réalisez une plaquette présentant spécifiquement les hébergements et restaurants éco-labellisés du territoire.



### EXEMPLES

La Région Aquitaine accompagne des hôtels vers une éco-labellisation : [http://www.aquitaine.ademe.fr/notre-offre/entreprises/presentation-de-loffre#Promotion\\_de\\_l\\_colabel\\_europ\\_en](http://www.aquitaine.ademe.fr/notre-offre/entreprises/presentation-de-loffre#Promotion_de_l_colabel_europ_en)



### INDICATEURS

Nombre de professionnels de l'hôtellerie et de la restauration éco-labellisés.  
teq CO<sub>2</sub> évitées.

## Devenir exemplaire

### A

## Favorisez la création de partenariats entre professionnels de l'hébergement et de la restauration et d'autres acteurs du territoire

### Explication de l'action

Favorisez la création de partenariats entre professionnels de l'hébergement et de la restauration et d'autres acteurs du territoire afin d'inciter à l'émergence d'une offre durable intégrée.

### Éléments de méthode

Vous pouvez par exemple inciter aux partenariats suivants :

- hôtel/restaurant et Autorité Organisatrice des Transports pour un « pass transports collectifs » (réduction sur les hôtels et restaurant labellisés, etc. - Cf. Action 2.A),
- restaurants et producteurs locaux, afin de faciliter un approvisionnement en produits locaux, de saison et si possible biologiques (Cf. Fiche « Agriculture », Action 2.),
- gestionnaire de la collecte des déchets et restaurants, pour développer une collecte sélective des déchets organiques afin de les valoriser énergétiquement ou en compost (Cf. Fiche « Déchets », Action 5).



### INDICATEURS

teq CO<sub>2</sub> évitées.

## IMPLIQUER LES AUTRES PRESTATAIRES DE TOURISME (TOURISME D'AFFAIRES, SPORT, LOISIRS, ÉVÉNEMENTIEL ETC.)

Impliquez dans votre stratégie de tourisme durable les prestataires de tourisme spécialisés : tourisme d'affaires, de sport, de loisirs, d'événementiel etc.

### Démarrer

D

#### Identifiez les bonnes pratiques et les professionnels volontaires

##### Explication de l'action

Identifiez sur votre territoire les professionnels déjà engagés dans des initiatives exemplaires et/ou volontaires pour entrer dans une démarche de tourisme durable.

##### Éléments de méthode

Appuyez-vous sur les représentants du secteur (Office du Tourisme, CCI etc.).



##### INDICATEURS

Nombre de professionnels et de bonnes pratiques recensés.

E-tool du PNUÉ et de l'ADEME « Renforcement des capacités de management environnemental des PME dans le secteur hôtelier » : [http://www.unep.fr/scp/tourism/activities/taskforce/pdf/fact%20sheets%20pdf/French/fran%27ais\\_FS\\_etool.pdf](http://www.unep.fr/scp/tourism/activities/taskforce/pdf/fact%20sheets%20pdf/French/fran%27ais_FS_etool.pdf)



##### INDICATEURS

Nombre de sessions de sensibilisation effectuées.

Nombre de participants.

### Décoller

B

#### Formalisez l'engagement des prestataires de tourisme et communiquez à ce sujet

##### Explication de l'action

Vous pouvez ainsi signer une charte avec les prestataires de tourisme qui choisissent de s'engager dans une démarche responsable et communiquer sur cette charte.

##### Éléments de méthode

Ceci nécessite un contrôle du respect de cette charte soit par vous-même, soit a minima par les pairs.



##### INDICATEURS

Nombre de signataires de la charte.

### Consolider

C

#### Sensibilisez ces prestataires en s'appuyant sur des guides et méthodes existants

##### Explication de l'action

Organisez des sessions de sensibilisation au tourisme durable, avec présentation de bonnes pratiques.

##### Éléments de méthode

Travaillez en partenariat avec les structures du territoire : Office du Tourisme etc.



##### OUTILS ET RÉFÉRENCES

Guide «Mon hôtel et l'environnement», Conseil Régional d'Aquitaine, DR ADEME Aquitaine et UMIHRA : <http://www.eco-tourisme.info/guide-pratique-mon-hotel-et-l'environnement.html>

## Créer une taxe locale sur les prestations touristiques et de loisirs pour financer des projets d'adaptation sur le territoire

### Explication de l'action

Toutes les activités génèrent des émissions de GES. Créer une taxe locale sur les prestations de tourisme et loisirs permet, pour un territoire fortement axé sur le tourisme, de générer des fonds à partir d'activités qui ont une part importante de responsabilité dans les émissions de GES du territoire.

### Éléments de méthode

L'objectif est de financer des projets d'adaptation du territoire aux effets du changement climatique : ainsi, les visiteurs du territoire qui contribuent en partie à générer des émissions de GES contribuent à la réduction de la vulnérabilité du territoire face aux effets du changement climatique.

Il sera intéressant d'axer les actions sur la vulnérabilité liée au tourisme : ainsi, les fonds générés par ce secteur permettront d'anticiper les évolutions à venir et de réduire sa propre vulnérabilité.



#### INDICATEURS

- € générés par la taxe.
- Actions financées grâce à ce fond.



# DÉVELOPPER UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION EN INTERNE ET EN EXTERNE

Développez un programme de sensibilisation et de formation sur le tourisme durable en interne (élus et services) mais également auprès des professionnels et visiteurs du territoire.

## Démarrer

D

### Développez un programme de sensibilisation et formation au tourisme durable pour les élus et agents

#### Explication de l'action

Afin de faire du tourisme durable un axe fort de politique climat-énergie, il est nécessaire d'engager tout d'abord une sensibilisation à cette thématique en interne, auprès des élus et agents de votre collectivité et/ou de vos collectivités membres.

#### Éléments de méthode

Mutualisez les formations avec d'autres territoires (via le Pays ou le PNR, par exemple). Appuyez-vous sur les structures existantes :

- Office de tourisme et fédération des offices de tourisme.
- CCI, CMA, UMIH (Union des Métiers et de l'industrie hôtelière).
- Associations locales ou nationales de protection de l'environnement.
- DR ADEME.
- Experts spécifiques en fonction des zones (Cf. Action 1.C pour quelques exemples).



#### INDICATEURS

Nombre de formations réalisées.  
Nombre de participants.

## Consolider

C

### Sensibilisez les touristes aux enjeux du tourisme durable

#### Éléments de méthode

Mettez de la documentation sur le tourisme durable à disposition dans les bâtiments du territoire accueillant du public ainsi qu'auprès des prestataires de tourisme.



#### EXEMPLES

Le CPIE Haute-Durance a élaboré un jeu de plateau sur la neige de culture (neige artificielle) afin d'informer la population touristique hivernale sur cet enjeu majeur en zone de montagne. L'objectif du jeu " Neige à gogo" est d'interpeller directement et de façon ludique un public qui au départ est plutôt réticent à cette thématique, jugée trop compliquée et polémique : <http://cpie.hautedurance.free.fr/>



#### INDICATEURS

Nombre d'actions de sensibilisation effectuées.  
Nombre de personnes sensibilisées.



**Développez des activités touristiques au contenu pédagogique permettant l'éducation à l'environnement et aux enjeux climat-énergie, en particulier à destination des scolaires**

### Explication de l'action

Un bon moyen de sensibiliser les visiteurs du territoire est de développer des activités touristiques à contenu pédagogique.

### Éléments de méthode

Travaillez en partenariat avec des associations d'éducation à l'environnement. Les CPIE, par exemple, ont une activité d'éducation à l'environnement et au développement durable, souvent plus particulièrement développée à destination des enfants.

Utilisez les outils existants, comme par exemple :

ADEME éco-citoyens : <http://ecocitoyens.ademe.fr/mes-vacances>

Passeport vert : <http://www.unep.fr/greenpassport/>

Eco-comparateurs ADEME - VSC : [http://ecocomparateur.voyages-sncf.com/?rfr=Homepage\\_footer\\_Eco-comparateur](http://ecocomparateur.voyages-sncf.com/?rfr=Homepage_footer_Eco-comparateur)

Trophées du tourisme responsable : [voyage-responsable.voyages-sncf.com/](http://voyage-responsable.voyages-sncf.com/)

Agir pour un Tourisme Responsable : [www.tourisme-responsable.org/](http://www.tourisme-responsable.org/)  
[www.voyagespourlaplanete.com/](http://www.voyagespourlaplanete.com/)  
[www.voyager-autrement.fr/](http://www.voyager-autrement.fr/)



### INDICATEURS

Nombre d'activités pédagogiques développées.

Nombre de participants.

**Sensibilisez les acteurs du tourisme**

### Explication de l'action

Il est également nécessaire de sensibiliser les acteurs du tourisme.

### Éléments de méthode

Adaptez les actions de sensibilisation aux cibles visées :

- les entreprises et artisans,
- les organismes publics qui gèrent le patrimoine culturel et naturel sur le territoire,
- les associations de sport, loisirs et nature,
- ...

Organisez des sessions de sensibilisation / formation mutualisées, en partenariat avec les structures du territoire (CCI, CMA, Office de tourisme, associations environnementales etc.) et les territoires environnants.



### EXEMPLES

L'association Baie de Somme-zéro-carbone a organisé un colloque national sur le tourisme et les changements climatiques pour les professionnels du tourisme : <http://www.tourismeetcarbone.fr>



### OUTILS ET RÉFÉRENCES

Guide « Mon hôtel et l'environnement », Conseil Régional d'Aquitaine, DR ADEME Aquitaine et UMIHRA : <http://www.eco-tourisme.info/guide-pratique-mon-hotel-et-lenvironnement.html>

E-tool du PNUE et de l'ADEME « Renforcement des capacités de management environnemental des PME dans le secteur hôtelier » : [http://www.unep.fr/scp/tourism/activities/taskforce/pdf/fact%20sheets%20pdf/French/fran%E7ais\\_FS\\_etool.pdf](http://www.unep.fr/scp/tourism/activities/taskforce/pdf/fact%20sheets%20pdf/French/fran%E7ais_FS_etool.pdf)



### INDICATEURS

Nombre d'actions de sensibilisation engagées.

Nombre d'acteurs sensibilisés.